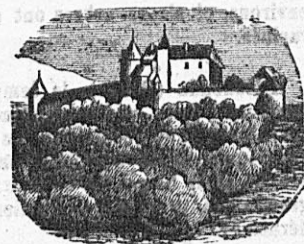




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h50 8^h7. BULLE, dép. 5^h50 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Choses et autres.

La *Liberté* nous annonce que le Comité cantonal du parti conservateur vient de tenir une séance au cours de laquelle il s'est occupé de la vacance qui s'est produite dans la députation au Conseil national, ensuite de l'élection de M. Musy comme conseiller fédéral.

On sait que, il y a peu de temps encore, on faisait courir le bruit que les conservateurs, désireux de conserver l'union et la concorde entre les diverses fractions politiques du canton, étaient disposés à offrir le siège vacant, non point au parti radical, mais à un membre déterminé de ce parti.

Ces intentions, quoique louables de la part des conservateurs, n'en étaient pas moins irrecevables en leur forme. Si les conservateurs avaient eu le geste d'abandonner ce siège au parti de la minorité en lui laissant toute latitude quant au choix du candidat, nous aurions pu considérer cela comme le rétablissement de la justice distributive faussée par l'application d'une sottise de la loi sur la proportionnelle ; c'eût été une restitution et pas autre chose. Nous aurions conçu une toute autre idée du rôle qu'entend jouer la majorité conservatrice fribourgeoise dans notre politique cantonale, rôle qui devrait être fait de sagesse et de prudence prévoyante.

Main, on s'en souvient, à peine ce bruit fut-il lancé qu'une véhémence protestation s'éleva dans les colonnes de la *Liberté*, affirmant sans sourcilier que le parti radical n'avait aucun droit à ce siège et que ce dernier devait rester (jusqu'à nouvel ordre, *Réd.*) au parti conservateur et à la Gruyère. Le correspondant de la *Liberté* oubliait que le parti radical, avec 7000 électeurs, n'avait qu'un représentant au Conseil national, les conservateurs, par leurs pratiques électorales blâmables, pour ne pas dire plus, en ayant obtenu six, soit un pour 3,500 électeurs. C'est ce que ce correspondant appelait la justice électorale. Ce doit être un adversaire résolu et irréductible de la proportionnelle.

Aussi ne sommes nous nullement étonnés d'apprendre par la *Liberté* que, au sein du Comité cantonal, la suggestion relative à l'abandon au parti de minorité du siège à repourvoir n'a pas été traitée.

A la presque unanimité, le Comité cantonal a décidé de présenter la candidature de M. Paul Morard, conseiller communal et avocat à Bulle. Cette candidature a été chaudement appuyée par MM. Gremion, de Gruyères, Louis Mossu, syndic de Broc, et Chollet, de Vaulruz.

La question de principe ayant été tranchée ainsi négativement, en notre qualité de radicaux, le choix du candidat nous importe peu. Cependant, il n'est pas sans intérêt pour la Gruyère que ce district soit représenté par un de ses enfants qui pourra donner à certains de ses collègues des leçons de travail et de démocratie.

Le comité cantonal conservateur était, paraît-il divisé sur la question de savoir si le parti appuyerait ou non la question de la nomination directe du Conseil d'Etat par le peuple. Cette question a été renvoyée à l'assemblée des délégués du parti. Autant dire qu'elle est à vau l'eau. C'est un moyen peu élégant de se débarrasser d'une décision gênante. Mais c'est aussi une nouvelle preuve que le parti majoritaire n'a guère fait de progrès dans la voie de la démocratie et que l'oligarchie est encore en honneur chez nous. On peut espérer encore, jusqu'à décision prise définitivement ; mais cet espoir est bien fragile, à moins qu'intervienne dans le débat une influence prépondérante assez forte pour abattre définitivement la dictature qui menace de lever la tête.

On peut espérer, disons-nous, car jusqu'à preuve définitive du contraire, on peut avoir encore plus de confiance dans le bon sens populaire.

Il est, en effet, désirable au plus haut chef, que la volonté du peuple soit plus forte que celle d'un clan.

Les événements futurs nous diront si nous pourrons continuer à collaborer aux affaires cantonales et si notre aide désintéressée servira à consolider les positions d'adversaires dépourvus de scrupules politiques ou à rétablir une situation ébranlée aux côtés d'adversaires loyaux et équitables.

NOUVELLES SUISSES

Un hommage fleuri à MM. Chuard et Musy. — Pour souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux conseillers fédéraux romands qui prenaient possession de leurs départements — M. Chuard est arrivé à Berne lundi matin

et M. Musy lundi soir — la direction de la S. S. S. avait fait fleurir pompeusement leurs bureaux : des corbeilles élégamment enrubannées de nœuds de soie aux couleurs fédérales, vaudoises et fribourgeoises, avec dédicaces en lettres d'or, et abondamment garnies de superbes fleurs attendaient l'arrivée au Palais fédéral des nouveaux chefs de l'intérieur et des finances.

L'aimable M. Bonzon, qui présidait à cet hommage de reconnaissance, a bien voulu nous rappeler que M. Chuard avait été vice-président du comité, et M. Musy membre de l'assemblée de la S. S. S.

Les joyaux de la princesse. — A la seconde journée de vente des joyaux de la princesse Lobanof, au Lausanne-Palace, les prix atteints ont dépassé de 30 à 40 % les prix actuels des marchés de Paris, de Londres et d'Amsterdam. Ce furent de folles surenchères, nous dit un bijoutier de Lausanne. Le groupe des grands marchands parisiens menait la danse. D'importants achats ont d'ailleurs aussi été faits par des Hollandais, des Italiens et des Suisses.

Il a été payé 23,000 francs pour un brillant rose d'environ 4 carats et demi, 80,000 francs pour une ceinture serpent, 105,000 francs pour une paire de boucles d'oreilles en brillant pesant 29 carats. Diadèmes, rivieres et pendentifs ont trouvé preneurs à des prix variant de 50,000 à 100,000 francs.

MM. Schwob, de l'Émeraude, à Lausanne, se sont réservés entre autres, un collier de perles avec une perle noire, pour 20 000 francs ; une belle broche à brillants, avec miniature sous diamants, 36,200 francs ; une glace à main en or ciselé, enrichie de très gros brillants et ayant appartenu à Catherine II, 22,000 francs, et quelques autres pièces de prix.

Le total des ventes des deux premières journées atteint près de trois millions.

Ravitaillement. — Mille caisses de fromage argentin sont arrivées à Gènes. De grosses quantités de beurre, de même provenance, sont attendues très prochainement dans le même port. Le blé arrive normalement, de sorte que journalièrement 150 wagons partent pour la Suisse.

L'accident du Saint-Gothard. — On mande qu'un ouvrier seulement a été victime de l'accident qui s'est produit le 6 janvier dans le tunnel du Saint-Gothard. Les six blessés se trouvent à l'hôpital d'Altorf et sont actuellement hors de danger. Il n'y a pas eu de collision entre un train de matériel et un train de marchandises, mais un choc de deux groupes de wagons de ballast.

Des émigrants. — Environ 30 fils de paysans des districts argoviens de Bremgarten et de Lenzbourg émigre-

ront prochainement au Brésil. Le gouvernement brésilien mettra à leur disposition du terrain à défricher.

On part pour le Brésil. — 30 fils de paysans des districts de Bremgarten et de Lenzbourg s'expatrieront prochainement au Brésil. Le gouvernement brésilien mettra à leur disposition du terrain à défricher.

Deux charitables. — Le Département fédéral des finances a reçu différents dons pour un total d'environ 22 350 francs, en faveur du fonds de secours aux nécessiteux, de la collecte pour les soldats suisses malades du don national suisse et du fonds Châtelain. Les principaux dons sont : 10,000 fr. d'un anonyme ; 5500 fr. du consul suisse à Nice (produit d'une collecte), et 5500 francs d'un anonyme appartenant à l'École polytechnique fédérale.

Tempête et avalanches. — Le trafic postal par traineau est interrompu sur la route Eschigne-Evolène, à la suite des avalanches qui barrent la route. Le service se fait par des piétons.

Dimanche soir, à 9 heures, l'avalanche rouge de Goppenstein est descendue et a interrompu momentanément la circulation sur la route du Lœtschberg. Elle a complètement détruit la conduite électrique aérienne sur toute la largeur de la coulée. Sur le versant sud de la ligne, l'exploitation se fait, ces jours-ci, au moyen des locomotives à vapeur. Les voyageurs doivent transborder.

Le Simplon Orient-Express a dû être retenu à Brigue, en attendant que la voie soit déblayée entre La Souste et Salquenes.

Surpris par la tempête, deux touristes s'égarèrent dans la région de la cabane du Spitzmeilen, située à une altitude de 2070 mètres, à la limite nord-ouest du grand plateau de Mad (Glarie).

L'un d'eux réussit à se sauver, tandis que l'autre, Hugo Degele, de Zurich, âgé de 18 ans, fut retrouvé mort, au pied d'un rocher.

La direction des télégraphes communique que les lignes sont dérangées par suite de la tempête et que les télégrammes pour l'étranger subissent de grands retards.

Des dommages considérables ont été causés dans le canton de Zurich, particulièrement dans l'Oberland. Des toits furent enlevés, des cheminées emportées, des poteaux télégraphiques et téléphoniques renversés ou brisés.

A Bulach, le courant électrique a été interrompu. A Andelfingen et aux

environs, plusieurs arbres ont été déracinés.

A Ennenda (Glaris), la tempête a démolé des toits et des cheminées. A Linthal, la ligne secondaire des usines électriques a été complètement renversée. Dans le canton de Glaris une grande quantité d'arbres fruitiers sont déracinés.

Notre neutralité et la Société des Nations. — On mande de Berne à la Revue :

« On espère que les considérations de droit et de fait, sur lesquelles se fonde la réponse du Conseil fédéral à la note du Conseil suprême, engageront ce dernier à revenir sur ses premières décisions et que le Conseil fédéral ne sera pas obligé de demander aux Chambres une révision de leur arrêté du mois de novembre. Aussi le Conseil fédéral n'a-t-il pas examiné la question, soulevée par plusieurs journaux, de la convocation anticipée de l'Assemblée fédérale.

A ce propos, quelques journaux ont cru conclure que la loi sur les votations populaires impose la nécessité de publier l'arrêté fédéral quatre semaines au moins avant le vote. Si l'on n'adopte que la thèse du Conseil suprême, ce vote devrait avoir lieu le 7 mars au plus tard, puisque le délai expire le 10, et la publication devrait être effectuée avant le 7 février. En admettant que l'arrêté doit être modifié, les Chambres ne pourraient donc pas procéder à cette opération en temps utile si elle se réunissaient à la date prévue du 2 février.

Cette augmentation appelle de sérieuses réserves. Les délais fixés par la loi sur les votations fédérales s'appliquent en effet aux lois et aux arrêtés qui ont fait l'objet d'une demande de referendum ainsi qu'aux révisions constitutionnelles. Or, l'arrêté fédéral portant accession de la Suisse à la Société des Nations, n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces catégories. En dispo- sant que cet article « sera soumis au vote du peuple et des cantons », l'Assemblée fédérale a usé d'une procédure extraordinaire qui n'est prévue ni dans la constitution ni dans aucune loi. Le Conseil fédéral qui est chargé de l'exécution de l'arrêté, ne nous paraît donc nullement tenu à l'observation des règles ordinaires de la procédure en matière de votations populaires.

Vaud. — Enfant trouvé. — A Lausanne, on a trouvé, dans la maison Manuel, où se trouve le consulat de France, une belle fillette d'une année abandonnée, avec un billet portant ces mots : « Enfant d'interné ». L'enfant a été recueillie à l'hôpital. Aucun indice ne permet de rechercher qui l'a abandonnée.

— Le prix du vin. — Les cafetiers de Lutry et de Paudex ont fixé le prix du nouveau à 2 fr. 40 le litre ; 1 fr. 20 le demi-litre ; 75 centimes les trois décilitres ; 55 cent. les deux décilitres.

Genève. — Fillette ébouillantée. — Un affreux accident vient de plonger dans un désespoir affreux des négociants de la rue des Eaux Vives N° 9, Genève, les époux Mugnier, laitiers. Lundi, dans la matinée, vers 11 h., Mme Mugnier était occupée, dans sa cuisine, à faire la lessive, tandis que son unique enfant, une adorable fillette de quatre ans, jouait avec une poussette qu'elle avait reçue à Noël. A un moment donné, l'enfant, qui marchait à reculons, tomba dans une seille d'eau bouillante, qui venait d'être prélevée de la lessive. Aux cris poussés par la petite, Mme Mugnier se précipita et s'empare de son enfant, qui était grièvement brûlée depuis les jambes jusqu'au milieu du corps.

Malgré tous les soins énergiques prodigués par le Dr. Bonneloy, la petite succombait mardi matin vers une heure à ses atroces brûlures.

Peu avant sa mort, la petite (Mimi), enfant intelligente et adorée de tous les voisins, disait encore à sa maman éplorée : « Ne pleure pas, maman chérie, ne me gronde pas, embrasse-moi bien. »

A L'ÉTRANGER

France.

Election du Président de la République.

C'est demain samedi que le Congrès de Versailles nommera le Président de la République française.

Deux candidats se trouvent en présence, M. Clémenceau et M. Deschanel.

Un paquebot coulé dans l'Océan.

350 victimes.

Le paquebot *Afrique* a coulé à 3 heures du matin, dans la nuit de dimanche à lundi.

Un échappé du naufrage a confirmé au correspondant du *Petit Journal* que c'est dimanche soir, à 10 heures, que l'*Africa*, ne pouvant plus être remorqué par le *Ceylan*, toucha le plateau de Rochebonne. Le choc fut violent, mais personne ne s'en effrayait.

Quelque temps après, la situation devint effroyable. Des paquets de mer déferlaient avec une violence inouïe sur le pont. Le *Ceylan*, ne percevant plus les signaux de détresse du commandant de l'*Afrique*, ordonna le sauvetage. Les opérations furent rendues fort difficiles par suite de l'état de la mer et de la tempête.

On estime jusqu'à présent à 350 le nombre des victimes. Parmi les noms figurant sur la liste des passagers, on relève ceux de Mme Vollenweider, de Joseph Siffart et de M. Zschokke, qui pourraient être Suisses.

Le nombre des rescapés est de 43.

Un remorqueur croisant sur les lieux du naufrage de l'*Afrique* a avisé les autorités de la rencontre de nombreuses épaves, de débris de canots, de ceintures et d'appareils de sauvetage.

Le remorqueur *Hippopotame* a rencontré la baleinière N° 6, contenant une dizaine de cadavres. Un radeau portant deux souliers et deux coiffes a échoué à la côte.

La *Vendée* et le remorqueur *Océre* ont trouvé trois cadavres. Sur les 599 hommes d'équipages et passagers, 43 ont été sauvés.

En Italie.

Grève générale des P. T. T.

Les journaux annoncent que le personnel des postes, téléphones et télégraphes a proclamé mardi la grève générale dans toute l'Italie. Y prennent part tous les employés, le personnel de bureau, les facteurs, les porteurs de dépêches, les ouvriers mécaniciens, les téléphonistes, etc.

La grève a été décidée mardi à Rome. Elle fut immédiatement acceptée par les sections de tous les arrondissements. Les grévistes demandent une augmentation du traitement actuel de mille lires et 2 lires 75 pour chaque heure supplémentaire, ainsi qu'une nouvelle allocation de renchérissement.

Le *Corriere della Sera* déplore la grève et craint qu'elle ait une grande répercussion sur l'agitation qui règne actuellement chez les cheminots.

Le *Popolo d'Italia* relève que la grève éclate au moment le plus important des discussions de Paris et au moment où l'Italie est prise à la gorge par ses alliés. Le même journal appelle la grève proclamée à Rome une grève

yougoslave, décidée peut-être par M. Nitti lui-même.

L'*Avanti* salue la classe des employés des P. T. T. et lui promet son appui.

Les troubles de Berlin.

A l'assaut du Reichstag.

La *Freiheit* avait publié un appel du parti socialiste indépendant, de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et d'une série d'autres organisations demandant aux ouvriers et employés de quitter le travail mardi à midi et de se rendre en masse devant le bâtiment du Reichstag pour manifester contre la loi sur les conseils d'entreprises.

A la suite de cet appel, de longues colonnes de manifestants, venant des rues de l'intérieur de la ville se sont réunies devant le Reichstag. La foule se massa sur la Königsplatz, autour du monument de Bismark. Plusieurs orateurs prononcèrent des discours, protestant énergiquement contre la loi sur les conseils d'entreprises. A 3 heures 45 la foule manifesta devant le bâtiment du Reichstag et chercha à y pénétrer. La police de tiré mit baïonnette au canon et tenta de disperser les manifestants, mais sans y réussir. Alors la police fit usage de ses armes et une fusillade se produisit, notamment à l'entrée de la Simson Strasse. Il y a eu un assez grand nombre de morts et de blessés.

42 tués, 105 blessés.

D'après les dernières nouvelles, il y a eu 42 tués et 105 blessés dans les manifestations de mardi devant le Reichstag.

La liste des coupables.

Les délégués alliés ont achevé d'élaborer la liste des coupables que le gouvernement allemand devra remettre aux autorités militaires des Alliés, pour qu'ils soient mis en jugement. Cette liste comprendra 880 personnes, dont 380 sont réclamés par la France. Cette liste et le rapport qui l'accompagne sont actuellement à l'impression.

Où sont 30,000

prisonniers roumains ?

L'opinion publique roumaine est vivement émue par le fait qu'on est sans nouvelles sur le sort de plus de 30,000 prisonniers roumains, détenus encore en Allemagne et dont les autorités militaires allemandes n'ont pas encore rendu compte malgré les démarches multiples du gouvernement roumain.

La guerre en Russie.

Irkoutsk en feu.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tien-Tsin annonce que Irkoutsk est en feu.

Les tremblements de terre au Mexique.

Encore un village détruit.

On annonce officiellement que le village de San-Joachim, comptant 3000 habitants et situé dans l'Etat de Vera-Cruz, a été complètement détruit, mardi matin, par un tremblement de terre.

CANTON DE FRIBOURG

Alpes fribourgeoises. — On écrit à la *Liberté* :

Depuis la rive neuchâteloise du lac et les environs de Neuchâtel, la vue de la chaîne des Alpes fribourgeoises est magnifique par un temps clair et au coucher du soleil. En hiver, avec l'effet de la neige, un très curieux phénomène se produit à cette distance : ce sont deux belles croix blanches qui se détachent sur les flancs des préalpes fribourgeoises des deux côtés ouest et est du Comsibert. Ces deux croix blanches, l'une sur la Combart, et l'au-

tre sur les pentes du Schweinsberg, sont des pâturages et des clairières couvertes de neige et affectant la forme de la croix fédérale.

La croix de la Combart est très visible même sans neige et à toutes saisons, se détachant sur le versant boisé de la montagne. J'ai pris note de ce curieux décor patriotique et hivernal de nos montagnes fribourgeoises, en dessin, en peinture, et dans plusieurs aquarelles documentaires.

F. L. Ritter, professeur peintre.

Fribourg à Berne. — Une soixantaine de membres de la colonie fribourgeoise de Berne se sont réunis en cette ville, lundi soir, pour jeter les bases d'une association des Fribourgeois de la ville fédérale. La réunion a été présidée par M. Niquille, directeur général des Chemins de fer fédéraux. M. le conseiller fédéral Maay a fait une visite à ses compatriotes, qui l'ont appelé à la présidence d'honneur de leur association.

GRUYÈRE

Vente de charité. — Les comptes de cette vente bouclent par un bénéfice net de 18 082 fr.

Un tel résultat est tout simplement merveilleux.

Le Comité de la vente se fait donc un devoir d'adresser à toutes les personnes dévouées qui l'ont aidé dans sa tâche, et spécialement à tous ceux et à toutes celles qui ont généreusement délié les cordons de leur bourse le jour de la kermesse un chaleureux merci. (Communiqué).

Football. — Dimanche 18 courant, en Champ France, la première équipe balloise rencontrera l'excellente équipe deuxième du F. C. Grancy de Lausanne.

Ce match comptera pour le championnat suisse et débutera à 3 heures précises.

Mobilisation de guerre. —

Les sous-officiers et soldats de la Cp. II-14 qui n'ont pas subi de condamnation par les tribunaux militaires et qui ont accompli à la Cp. un service de relève entier ou 100 jours de service actif au moins peuvent toucher dès aujourd'hui une médaille chez M. le Capitaine Edouard Glasson, à Bulle, ancien commandant Cp. II-14 qui a bien voulu se charger de la distribution aux hommes domiciliés dans les districts de la Gruyère, la Glâne et la Veveysse.

La distribution sera close le 15 février 1920. La médaille n'est remise que personnellement ou contre autorisation écrite et signée de l'ayant droit.

La présentation du livret de service est obligatoire.

Les hommes, qui pour un motif sérieux ne peuvent pas toucher la médaille à Bulle, peuvent la réclamer par écrit, au Cdt de Cp. à Fribourg, 38, place de la gare, qui la leur fera parvenir par la poste.

Le Commandant Cp. II-14

Marmy, Capitaine.

Vente de souliers militaires. — Nous recevons, à ce sujet, les lignes suivantes :

Tit. Rédaction de la *Gruyère*, Bulle. Ces quelques lignes pour protester contre l'organisation scandaleuse qui a présidé à la vente des souliers militaires à Bulle.

1° la dite vente, au lieu de durer trois jours, a été bâclée en une demi-journée.

2° Maintes personnes ont pu en acheter deux, voire trois paires, alors

que d'autres ont dû s'en retourner les mains vides.

Nous trouvons qu'il n'y a pas lieu de féliciter la Direction Militaire pour sa manière d'agir envers le public. C'est tout simplement encourager officiellement l'accaparement.

Veuillez agréer, etc.

Au nom de plusieurs,
Henri Perroud.

Réd. — Ce n'est pas seulement par deux ou trois paires que certaines per-

sonnes ont acheté des souliers militaires. On nous cite le cas de citoyens qui s'en allaient du lieu de vente les bras chargés; un autre emportait son acquisition dans une hotte pleine. Mais ce fait ne saurait être imputé à la Direction militaire, bien que celle-ci soit responsable des agissements de ses subordonnés ou des personnes qu'elle charge de ces ventes.

Mais il est un autre fait où la critique peut atteindre cette direction avec beaucoup plus de raison. La plupart

des lecteurs de la *Gruyère* ignoraient cette vente et pour cause, aucune annonce n'ayant été communiquée à notre journal. Toujours le même souci d'impartialité et de justice!!!

Vous serez épargné

par la grippe, les rhumes et les refroidissements, si vous avez soin de faire un emploi régulier des Tablettes Gaba, souveraines contre la toux. Méfiez-vous! Exigez les Tablettes Gaba en boîte bleues à fr. 1.75.



La Société de Secours mutuels de la Gruyère a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur François FÉLIX

son ancien et dévoué caissier.

L'ensevelissement a eu lieu jeudi 15 courant.

Cinéma Lux

Dimanche 18 janvier 1920
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

Programme très riche.
Eclair Revue Actualités

PARAITRE

Très beau drame en 3 parties.

VENGEANCE

Grand drame d'aventures, 3 parties
Les surprises du ménage
Fou Rire.

Vente de bois par soumission.

La Commune de Mauves offre en vente par voie de soumission environ 350 m³ de bois préparés, en billons et longs bois propre à billons et à charpente.

Pour voir les bois et conditions, le forestier communal sera à la disposition des amateurs le lundi 19 courant, à 9 heures du matin, vers la laiterie.

Les soumissions indiquant le prix par m³ seront déposées chez M. le Syndic, jusqu'au 24 janvier, à 6 h. du soir.

Secrétariat communal.

On demande

pour de suite un bon domestique connaissant les chevaux. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE ou à louer

à Bulle, dans quartier industriel, un établissement

avec très bonne clientèle; construction moderne. Occasion. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 85 B.

Ouvrier mécanicien

connaissant l'automobile, un passujetti et un apprenti

sont demandés chez M. Marcel Morel, mécanicien, La Tour.

On demande cuisinière

et une fille de cuisine.

Bon gage. S'adresser à Mme Berthod, Chalet Perce-neige, à Châteauneuf d'Oex.

Location de terre.

L'Hoirie Nicolas GEX expose en location par voie de soumission ses terres ci après :

LES JORDILS, Pré de 2 poses 162 perches, avec grange et écurie; SUR MONTCALIAZ, champ de 223 perches.

PLANCHY et CHAMP CORBOZ, champs de 5 poses 237 perches.

Les soumissions sont à adresser jusqu'au 31 janvier, à Mme Vve Nicolas GEX, rue du Tir, à BULLE, laquelle donnera tous renseignements.

Nous avons l'honneur d'informer nos amis et connaissances que nous avons vendu notre établissement à Monsieur Denis Robadey.

Nous les remercions bien sincèrement de la confiance qui nous a été témoignée et les prions de la reporter sur notre successeur.

L. & M. Spæth-Seydoux, Bulle.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'aviser mes amis, connaissances et le public en général que je dessers dès le 15 janvier

l'Hôtel du Cheval-Blanc

à BULLE.

J'espère, par un service soigné et de bonnes consommations, mériter la confiance que je sollicite.

Les écuries que je recommande également seront toujours tenues par M. Perrottet.

Denis ROBADEY, propriétaire.

La S. A.

HOTEL DES ALPES-TERMINUS-GARE à Bulle

met en vente ses immeubles désignés sous les articles 1711 b, 1461, 1460 du Registre foncier de la commune de Bulle, comprenant: Hôtel avec 30 chambres meublées (40 lits), café-restaurant, grande salle, entrepôt avec caves. Ces immeubles, dont l'hôtel de construction récente, sont situés à proximité des gares, ils jouissent d'une ancienne et nombreuse clientèle et d'une bonne renommée.

La vente a lieu par voie de soumission et les offres doivent être déposées, sous pli cacheté, jusqu'au samedi 31 janvier, à 4 heures, auprès de M. Jules Glasson, directeur, administrateur de la Société, auprès de qui les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions.

VINS

du pays et étrangers, aux plus bas prix.

MALAGA 1^{re} qualité, à 3 fr.

MALAGA au Quinquina.

Champagne - Liqueurs.

François Droux, Bulle.

PAILLE

chez Eug. CROTTI, Bulle.

Trouvé un pardessus.

S'adresser à M. Ernest Sagnaux, boucher, Broc.

On demande

une personne pour faire un petit ménage. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

Achetons

aux meilleurs prix pianos droits usagés

de n'importe quelle marque. S'adresser offres sous L287X à Publicitas S. A., Genève.

On désire louer un jardin

de préférence à la rue de Gruyères. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 49 B.

AVIS aux militaires.

On trouve de jolis

Chevalets ou cadres

à poser ou suspendre, pour les médailles de mobilisation offertes par les bataillons chez

Léopold DELABAYS
Horlogerie-Bijouterie
BULLE

l'EAU-DE-VIE de fruits, 20 degrés, à fr. 2.80 le litre, envoi depuis 5 litres contre remboursement

W. Ruegger, distillerie Hergiswil (Nidwald).

On demande pour l'été, pour une hante montagne, un

bon épierreur

à la journée. S'adresser sous P. 99 B. à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE

dans un atelier de la place un jeune

commis-comptable.

Faire offres sous P. 98 B. à Publicitas S. A., Bulle.

Fabrique de meubles SUMEREAU

rue du Moléson, Bulle

A vendre chaises 4 modèles différents; prix de fabrique.

ON DEMANDE

pour de suite une

servante de campagne.

S'adresser sous chiffre P 111 B, à Publicitas S. A., Bulle.

VENTE de BOIS par soumission

La Commune de Les-soc offre à vendre par voie de soumissions publiques, environ 200 m³ de beaux billons, situés aux Plans Buth.

Pour voir les bois, s'adresser aux forestiers communaux.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic jusqu'au 19 janvier, à 7 h. du soir.

Lessoc, le 5 janvier 1920.

Par ordre :
Le Secrétaire.

On demande à louer ou on achèterait un domaine

de 30 à 40 poses. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 42 B.

Dimanche 18 janvier Cassée

l'Hôtel de la Berra CERNIAT

Invitation cordiale.
A. OVERNEY.

Echalas.

La Section de Montreux de la Société Vaudoise d'Agriculture et de Viticulture met en soumission la fourniture de 20000 échaldas sapin 1^{er} choix, fendus à la hache, en paquets de 50, franco gare Olarens. Adresser les offres jusqu'au 20 courant, au Président, M. Ernest Mayor, député, à Olarens.

Occasion.

A vendre un lit fer et une poussette d'enfant. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 70 B.

VENTE DE BOIS par soumission.

La Commune de Marsens met en soumission la vente de son bois situé dans ses forêts du Gothuz: soit 200 m³ de billons et carrons.

Les soumissions peuvent être faites en bloc ou séparément.

Ces dernières doivent être remises au plus tard le 23 janvier 1920, à 6 heures du soir, au domicile de M. CORBOZ, conseiller communal, où dépose le cahier des charges.

Par ordre :
Le Secrétaire.

A VENDRE

un choix de lits Louis XV et Renaissance, matelas seul, duvets, draps de lit, lavabos-commodes, toilettes anglaises, tables rondes en bois dur, guéridons, canapés, bonheur de jour, commodes-secrétaires, chaises de salon, chaises de salles à manger, un choix de chaises ordinaires, armoires à une et deux portes, grand tapis moquette, descentes de lits, etc., etc, au

Magasin Prince

rue du Tir, BULLE.
Téléphone N° 149.

On demande bonne à tout faire

sachant cuisiner, et femme de chambre aimant les enfants. Bons gages. S'adresser: Madame de Gaillon, La Tour de Peilz (Vaud).

Travaux d'impression
Imprimerie Glasson Frères.
Téléphone 150

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 18 Janvier
Pharmacie STREBEL.
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

Marque

VIN „KATZ“ Pepto-quino-ferrugineux



Il est incontestable que toute personne désirant conserver la santé, combattre l'anémie, retrouver ses forces épuisées par surmenage et surtout dans la convalescence après n'importe quelle maladie, n'emploie que le VIN « KATZ ».

Dépositaire pour la ville de Bulle :

Pharmacie GAVIN, R. Rime, successeur.

Se vend dans toutes les pharmacies.

KATZ & FECHTER, BALE

MAISON SUISSE

Docteur J. WEISSENBACH FILS

Ancien assistant de la Clinique dermatologique de l'Université de Lausanne (Prof. D^r Dind)

Ancien assistant de la Clinique dermatologique de l'Université de Berne (Prof. D^r Jadassohn, Prof. D^r Nageli)

MÉDECIN SPÉCIALISTE
des maladies de la peau et des voies urinaires

reçoit tous les jours, de 2 à 4 heures et sur rendez-vous

36, Avenue de la Gare, Fribourg.

— TÉLÉPHONE 33 —

Le samedi 17 courant, dès 2 heures de l'après-midi, M. Maxime Barras exposera à vendre aux

enchères publiques

à l'Auberge de La Tour, à Châtel-sur-Montsalvens, les immeubles désignés sous les art. 114, 115aa et 22a du registre foncier de dite commune, ainsi que les immeubles qu'il possède en copropriété avec M. Jules Esseiva, désignés sous les articles 84, 163, 216, 160, 164a, 165, 166, 205, 206, 188, 190a, 192a, 191, 130, 178, 179, 177 et 167 de la même commune, soit maison d'habitation, écurie et grange, ainsi que 5 hectares 15 ares 74 centiares de terres de première qualité, soit 14 poses 126 perches.

Pour voir les immeubles, s'adresser aux propriétaires et pour les conditions au notaire soussigné :

Alex. ANDREY, notaire.

Crédit Gruyérien à BULLE

Capital et réserves :
Fr. 1,100,000.—

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces pour le terme de 1 à 5 ans, au taux de

5 ¹/₂ ⁰/₁₀

La Direction.

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

Neirivue

Filage et tissage à façon.

Echange de la laine de mouton.

Bois à brûler.

Dans les forêts domaniales bernoises, derrière Bellegarde, se trouvent façonnés :

Au Rohrmoss : 3 stères quartiers, 6 stères ronds, 24 st. mixtes, 4 st. bois de rebut, 75 st. branches. Total, 112 stères.

Au Stierenberg : 6 stères quartiers, 14 st. ronds, 26 st. mixtes, 10 st. de rebut, 92 stères de branchage. Total, 148 stères.

En tout 260 stères.

Offres par écrit à présenter jusqu'au 19 de ce mois chez

l'Inspecteur forestier du 4^{me} arrondissement,
T. Christen.

Zweisimmen, le 6 janvier 1920.

Maraîche à vendre

Le Paquier à Sauge rière Corbières, contenance : 3 poses 267 perches 40 pieds, grand et bon feuil avec cuisine, et écurie pour cheval.

Adresser les offres à Firmin RUFFIEUX à Crésuz jusqu'au 31 janvier 1920.

A vendre

pour cause de santé

motosacoche

4 HP., en bon état.

S'adresser sous N° 74, à Publicitas S. A., Bulle.

Remède Overney.

Jean Overney, au Paquier, ayant dû quitter la localité pour cause de fièvre aphteuse, se trouve dès ce jour à disposition à l'Hôtel du Cheval-Blanc à Bulle

où l'on voudra bien s'adresser. Téléphone N° 3.



Vente de bois de feu.

Samedi 17 janvier, la commune de Gruyères vendra en mises publiques, dans sa forêt de Bouleyres, 90 stères hêtre et 33 lots de rondins et branches. Rendez-vous des miseurs à 1 heure et demie, près de l'ancienne pépinière. L'Administration.

On demande à louer en ville

une chambre

menblée ou non.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 71 B.

Jeune homme

libéré des écoles

est demandé

dans commerce de la place.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 56 B.

Jeune fille

propre et active

est demandée

pour les travaux du ménage. Bons gages et bon traitement assuré. S'adresser au Restaurant du Jet d'eau, Col des Roches (Canton Nenchâtel).

On demande

de suite une équipe de

bûcherons.

S'adresser à Louis Henchoz-Pilot, à Château-d'Oex.

Bonne litère

à vendre chez M. Cyprien RUFFIEUX, La Tour de Tréme.

Banque Populaire de la Gruyère BULLE

(Fondée en 1853)

Capital : Fr. 1,000,000. Réserves : Fr. 410,000

Nous payons actuellement un intérêt de

5 ¹/₂ ⁰/₁₀ l'an

pour dépôts à terme de 1 à 5 ans.

Titres nominatifs ou au porteur, au gré du déposant.

Comptes-courants à vue. — Dépôts d'épargne.

Comptes-courants avec dénonciation de 1-3-6 mois.

LA DIRECTION

LES LAMPES PHILIPS

SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT

EN VENTE

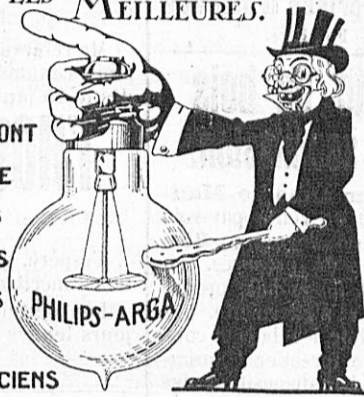
AUPRÈS DES

SERVICES

ELECTRIQUES

ET

ELECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S.A. AMPÈRE, Lausanne.

• VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT •

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM.

les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant le plus intensif de tout le système nerveux. Prix : Fr. 3.50 et Fr. 5.— En vente dans toutes les pharmacies. Pharmacie P. Gavin, Bulle. 882



Travaux en soumission.

Le SYNDICAT AGRICOLE DE LA GRUYÈRE met en soumission la construction d'un bâtiment en gare de Bulle, comprenant entrepôts et logements, soit :

1. Terrassement,
2. Maçonnerie,
3. Fourniture de pierre de taille, granit, calcaire, ou pierres artificielles,
4. Charpente,
5. Couverture,
6. Ferblanterie.

Pour voir les plans, cahiers des charges et avant-métrés, s'adresser à M. YERLY, gérant du Syndicat Agricole, au Café Moderne, à BULLE.

Les soumissions sont à envoyer directement à l'OFFICE DE CONSTRUCTIONS AGRICOLES DE L'UNION SUISSE DES PAYSANS, à BROUGG (Argovie) jusqu'au 25 janvier 1920 au plus tard.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare

Téléphone 42

Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.
» . . . 6 mois » 2.
Étranger . . . 1 an » 9.
» . . . 6 mois » 5.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

La situation eu

Comme nous le disions ces jours, la paix partout remontent les cordes et de désunion. agents de l'ordre, ceux imposent la paix et la loin de s'entendre entre même donnent l'exemple dans une idée fixe. Pour l'Italie, il est la fondation de son unité irredente : elle réclame tout faire partie de la toutes les provinces rattachées bien que parlant la même langue. C'est ainsi que, elle obtint Trieste et Trentin, l'Italie ne s'est contentée des parties italiennes réclamées et obtenu des populations du Tyrol allemandes ; mais elle a cessité d'ordre pratique elle une question de vie car elle voulait garder contre toute nouveauté qu'elle.

Restait la question de la mis les diplomates eux fait couler tant d'encre de tout les pays. Finalement la grande majorité mais cette majorité n'a que dans la ville même des les portes de la ville c'est pourquoi le président voulait à aucun prix et l'Italie, réservant cette Yougoslavie, afin de lui permettre un port sur la mer. La question reste en d'orages. Il est certain droit à cette ville et que par contre, rien réclame land qui est croate, si au principe des nations tion de l'attribution Yougoslavie est facile suffit d'en créer un d sur une partie de la côte Jamais pressée, la discussion, discute et ne fait guère ce gros point de politique. En Russie, l'armée tout victorieuse. Les partisans ont parfois trop de restaurations mona